

### Assemblée générale ordinaire annuelle du 4 avril 2017

Le Conseil d'administration de Sartorius Stedim Biotech S.A. qui s'est tenu le 16 février 2017 a décidé de réunir l'Assemblée générale des actionnaires de Sartorius Stedim Biotech S.A. le 4 avril 2017 (sur première convocation) à 13h30 (heure de Paris), au siège social de l'entreprise (Z.I. Les Paluds – avenue de Jouques – 13400 Aubagne).

Le Conseil d'administration propose aux actionnaires, notamment, d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et la distribution d'un dividende net de 0,42 euro par action, soit 26 % d'augmentation par rapport à l'exercice précédent ; avec une mise en paiement à compter du 11 avril 2017.

Les documents et renseignements relatifs à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires conformément à la réglementation en vigueur et pourront être consultés sur le site internet de la société à partir du 14 mars 2017 (<https://www.sartorius.com/sartorius/fr/EUR/company/investor-relations/sartorius-stedim-biotech-sa/shareholders-meeting/2017>).

- L'avis de réunion, incluant l'ordre du jour, les projets de résolutions et les modalités de participation et de vote à cette assemblée est publié ce jour au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires et est disponible sur le site internet de la société.
- L'avis de convocation sera publié le 20 mars 2017 au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires et dans un journal d'annonces légales.
- Seront mis à disposition sur le site internet de Sartorius Stedim Biotech, les documents visés à l'article R.225-73-1 du Code de commerce et, notamment, les informations concernant le nombre total de droits de vote existant, le nombre d'actions composant le capital de la société.
- Un document unique de vote par correspondance et de vote par procuration sera disponible en ligne sur le site internet. Il pourra également être remis ou adressé aux actionnaires qui en feront la demande par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au siège social de la société au plus tard 6 jours avant la date de l'assemblée.

Le Document de Référence du groupe pour l'année 2016 a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 23 février 2017. Il est tenu à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être consulté sur le site internet de Sartorius Stedim Biotech ([www.sartorius-stedim.com](http://www.sartorius-stedim.com)) ainsi que sur le site de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)). Ce Document de Référence inclut notamment le rapport financier annuel, le rapport du président du Conseil d'administration prévu à l'article 235-37 du Code de commerce sur le gouvernement d'entreprise, le contrôle interne et la gestion des risques ainsi que le rapport des commissaires aux comptes et les informations relatives à leurs honoraires.

**Contact :** Petra Kirchhoff ; direction de la communication du groupe et des relations investisseurs  
Sartorius Corporate Administration GmbH, 37070 Goettingen, Allemagne  
Tél : +49(0)551.308.1686 ; Fax: +49(0)551.308.3410  
e-mail: [petra.kirchhoff@sartorius.com](mailto:petra.kirchhoff@sartorius.com)

[www.sartorius-stedim.com](http://www.sartorius-stedim.com)  
turning science into solutions